



Une nouvelle évolution importante de la Politique Régionale sur la dotation globale de fonctionnement des 469 lycées et EREA/ ERPD en Île de France dès la DGFL 2013
Analyse et Intervention de la CGT EDUC /FERC IDF au CIEN du 24 Septembre 2013 :
La CGT à émis de nouvelles réserves sur le calcul qui induit une baisse de la dotation de fonctionnement 2013 de nombreux lycées, LP et EREA /ERPD .

La dotation globale 2013 marque une nouvelle rupture avec la DGFL 2012:

1/ **En premier lieu**, La révision du mode de calcul initié lors de la DGFL 2012 s'est poursuivie celle des barèmes effectifs et surfaces, **l'introduction d'un forfait Internat**, la prise en compte spécifique du public scolaire des EREA et ERPD, la prise en compte des grandes surfaces.

Le maintien d'une garantie de dotation de fonctionnement sur 2 ans se poursuit aussi par le mécanisme de lissage budgétaire redistributif (depuis 2012) entre établissements à DGFL globale régionale identique.

De même, **la région a proposé de poursuivre la constitution d'un fonds commun de fonctionnement** par un prélèvement de 3 % de chaque DGFL 2013 des 469 établissements

Ce fonds commun représentait une estimation régionale des besoins de dotations complémentaires en cours d'exercice normalement pris en charge hors DGF, par la Région, jusqu'en 2011. En 2012, ce fonds représente 4 M€ de prélèvement sur la DGFL 2012.

La CGT a demandé un bilan sur l'utilisation actuelle de ce fonds, un point sur les fonds de réserve des EPLE et un point sur la Taxe d'Apprentissage versée aux EPLE :

Sur 4M€ de demande de dotation complémentaire venant des EPLE la région a répondu positivement pour 2,7M€ Cela concerne en grande partie les EPLE qui ont un fonds de réserve inférieur à 2 mois et qui ne devaient pas subir le prélèvement de 3% de leur DGFL 2012 (Vote du CIAEN de septembre 2012). Les demandes ont porté principalement sur la Viabilisation. Un bilan en fin d'exercice 2012 est prévu.

A propos des fonds de réserve, globalement il est en baisse constante globale d'une année sur l'autre . 35% des établissements ont un fonds de réserve inférieur à 2 mois et 10% ont un fonds de réserve supérieur à 4 mois. Le niveau moyen des 469 EPLE est de 2,2 mois de réserve de fonctionnement. Pour les 165 EPLE qui ont une dotation solidarité ce niveau est de 2,4 mois

Sur la Taxe d'apprentissage , aucun élément d'information n'a été apporté par la région..

La DGFL de chaque établissement est calculée sur 97% du calcul théorique et minimise donc l'impact du calcul de la DGFL sur les 3 postes: Pédagogique, Viabilisation-entretien-charges générales et Combustible de chauffage.

La CGT a émis des réserves sur l'absence de la prise en compte d'une augmentation liée à l'inflation (2,1% actuellement) des barèmes utilisés pour le poste « dépenses pédagogiques » et le poste viabilisation entretien chauffage hors taux à l 'élève pour ce poste qui passe de 52€ en 2012 à 56€ pour 2013.

La CGT continue d'émettre des réserves à propos du fonds commun de fonctionnement qui généralise de fait une baisse de 3% de la DGFL 2013 de chaque établissement et ce d'autant plus que l'inflation de 2,1% du coût de la vie en 2012 n'a pas été prise en compte

2/ **En second lieu** , la région a initié deux réformes pour 2013 concernant le calcul de la DGFL : l'une porte sur le chauffage et l'autre sur la Dotation dite de Solidarité incluse dans le poste Pédagogique pour 165 établissements.

-Le chauffage :

La Région commence à mettre en œuvre une politique globale régionale de prise en charge du chauffage des 469 établissements régionaux, maintenance comprise des installations (P1 pour le combustible et P2 pour la Maintenance).

Cette volonté vise l'objectif de réduire de 40% la consommation énergétique des lycées franciliens dont la part dû au chauffage représente 70%.

Les 277 établissements scolaires chauffés au GAZ font donc l'objet d'un groupement d'achat commun géré par le Syndicat Intercommunal du Gaz et de l'Electricité IDF (SIGEIF) et pris en charge directement par la région en cours d'année 2013 pour le P1 et P2. Le renouvellement des installations défectueuses de chauffage se fera aussi dès 2013 et concernera le plan d'investissement régional 2013- 2022 pour un certain nombre d'établissements.

Cette mise en œuvre a pour conséquence directe de diminuer la Dotation globale régionale de 10,1M€ sur le chapitre du chauffage dont 8,6M€ pour le P1 combustible Gaz et 1,5M€ pour la maintenance (P2) des 277 établissements concernés.

A noter que la Région supportera un coût d'au moins 11M€ pour cette mise en œuvre qui devrait aboutir au final à 20% d'économie.

La CGT n'a pas marqué de défiance sur cette mise en œuvre qui répond à une orientation légitime mais doit garantir aux établissements la réactivité nécessaire pour assurer le chauffage répondant aux normes de température de tous les espaces concernés.

-Dotation Solidarité 2013 :

La région a souhaité maintenir cette dotation spécifique liée à un public élèves reconnu « défavorisé » dans un même volume d'établissements (165 soit 35% des EPLE en IDF) et d'enveloppe globale budgétaire (autour de 4,5 M€) tout en clarifiant les critères d'entrée des établissements bénéficiaires.

L'indicateur retenu après plusieurs réunions de l'Observatoire régional de la Réussite Scolaire et de la Mixité sociale est le taux de CSP défavorisé (Catégorie D) de chaque établissement. La moyenne régionale du CSP sur les 469 établissements défavorisé est de 33%. Il y a 236 EPLE au dessus de cette moyenne.

Par contre, selon le type d'établissement en 3 catégories la moyenne fluctue grandement :

-Taux moyen CSP défavorisé de 45% pour les 110 LP en IDF et les 13 EREA en IDF

-Taux moyen de CSP défavorisé de 35% pour les 238 Lycées polyvalents et techniques avec voie Pro

-Taux moyen de CSP défavorisé de 21% pour les LEGT dont 50 LCM et lycées techniques sans Voie professionnelle.

Ce n'est donc pas une surprise de constater un grand nombre de LP concernés par une moyenne élevée de CSP défavorisée et donc éligibles à la dotation Solidarité selon ce critère.

En 2012, il y avait donc 68 LP sur les 165 établissements concernés par la Dotation Solidarité. En 2013 il y aura , 52 LP concernés dont 4 nouveaux LP mais 20 LP en moins avec des taux de CSP majoritairement supérieurs à 40%.

La région a souhaité une diversité plus importante de LPO (lycées polyvalents) et LEGT (lycées généraux et technologiques sans voie Pro) par rapport aux LP (sans voie générale ni technologique) tout en ne maintenant que 165 établissements à la dotation solidarité .

Un seuil différent de % de CSP a donc été introduit selon le type d'établissement par la région :

Moyenne de 45% pour les LP (+12% par rapport à la moyenne générale de 33%), moyenne de 38% pour les LPO (+5% par rapport à la moyenne de 33%), moyenne de 30% pour les LEGT (- 3% par rapport à la moyenne de 33%).

Ce choix induit une sortie de 36 établissements éligibles en 2012 dont 2 EREA, 1 ERPD, 20 LP, 4 LEGT et 9 PO et l'entrée de 4LP , 16 LPO et 16 LEGT soit au Bilan : -2 EREA , -16 LP, -1 ERPD et +12 LEGT, +7 LPO

A remarquer qu'avec 53 Lycées et LP sur 56 établissements (dont 15 LP sur 16) au Total, la Seine St Denis est de loin le département en IDF le plus concerné par le taux de CSP défavorisé. Viennent ensuite le Val d'Oise et le Val de Marne pour 40% des établissements.

La région a maintenu une dotation solidarité à 50% de celle de 2012 pour tous les établissements sortant en 2013 mesurant bien la difficulté de réduire la DGFL de ces établissements

La CGT a indiqué son désaccord avec le choix d'un taux de CSP différencié selon le type de lycée et milité pour un élargissement de la liste des établissements selon le même taux moyen au dessus de 33% de CSP défavorisé tout en revendiquant une graduation de la dotation évitant les effets trop importants de seuil.

3/ Autres mesures :

EPS : le Forfait EPS de locations sportives hors Paris est réactualisé à 8€ au lieu de 5€ par élèves. Le coût supplémentaire régional est de 430 000€ pour un total de 1,35M€.

Eloignement Géographique et sortie Culturelle : 67 établissements du 77,78,91 et 95 éloignés de plus de 90 minutes de temps de transport du centre de Paris vont recevoir une aide financière de 7,5€ par élève favorisant les sorties culturelles **sur la DGFL 2012**. Le coût total prévisible correspond à 0,39M€ .

MGI : il est institué un forfait élève de 45€, 121€ ou 59 € selon la nature de l'action : SIO, MOREA BTN - PrO, MOREA généraux.

Bilan global DGFL IDF 2013

Avec le prélèvement de 3 % (réserve régionale d'ajustement pour les 469 établissements) et surtout l'ajustement budgétaire lié aux dépenses de chauffage au Gaz prises en charge par la Région des 277 EPLE concernés **la dotation globale versée aux 469 établissements devient 120,775 334 M€.** Elle représente une diminution de près de 8,8M€ sur 2012 de dotation aux EPLE après prélèvement des 3% pour reconstituer un fonds commun régional.

En tenant compte des ajustements, la région a annoncé en séance une augmentation réelle sur 2012 de 2M€ et plus de la dotation de fonctionnement DGFL 2013 sans que l'on puisse véritablement le retrouver .

Avis de la CGT EDUC 'ACTION/FERC IDF sur la DGFL 2013

La CGT est réservée sur les critères différenciés en fonction du type d'établissement proposés pour la dotation de Solidarité s'appuyant sur le Taux de CSP défavorisé. Elle considère que cet ajustement demeure expérimental et méritera d'être revu pour la DGFL 2014 avec un élargissement des établissements concernés .

La CGT estime qu'une meilleure lisibilité de la Dotation de fonctionnement 2013 par établissement en comparaison avec celle de 2012 doit être effective.

La CGT estime que la prise en charge totale du chauffage, de ses installations et de sa maintenance par la région directement avec les garanties nécessaires d'un fonctionnement viable devrait permettre de recentrer la gestion financière des EPLE sur les priorités pédagogiques, d'investissement et de fonctionnement général.

La CGT souhaite qu'une étude soit conduite sur la réalité de la Taxe d'Apprentissage versée aux établissements de formation professionnelle et technologique en IDF ainsi que sur leur évolution sur plusieurs années. Celle ci est sans doute indispensable au fonctionnement des lycées dispensant de la Formation technologique et Professionnelle. La CGT regrette qu'aucune information ne soit fait à ce sujet.

La CGT regrette que tous les barèmes permettant le calcul de la DGFL 2013 n'aient pas été revalorisés sur l'inflation actuelle 2012 de 2,1%. C'est un manque de dotation globale régionale d'au moins 2M€ pour l'ensemble des 467 établissements qui s'ajoutent au prélèvement à la source du calcul de la DGFL 2013 de 3%.

Trop d'établissements vont encore avoir des difficultés sérieuses pour présenter un budget viable selon la DGFL 2013 proposée. La demande d'ajustement sera leur seul recours.

La CGT, après étude de la DGFL 2013 en concertation avec ses composantes départementales de la CGT EDUC 'ACTION ne peut donner un avis favorable compte tenu des remarques et objections ci dessus.

Le Vote Global sur la DGFL 2013 est le suivant :

16 Pour (FCPE, PEEP, Conseillers Régionaux et Généraux, SGEN), 9 Abstentions (FSU,UNSA, SNALC), 4 Contre (FO, CGT et SNUEP FSU)

Jean-Pierre BLANCHOUIN, Alain VRIGNAUD représentants CGT au CIAEN IDF.